

**Bilan Soirée des Champions/
Marin de l'année/
Documentaire « rétro voile de l'année »**

Cette 5^{ème} soirée des champions « nouvelle formule » a sans conteste été la plus réussie.

Nous avons décidé de reprendre la formule de l'édition 2005 qui avait déjà constitué un pas qualitatif important. A savoir :

Une soirée en quatre temps :

- 1 – les trophées simples présentés en « groupe »
- 2 – la diffusion de la rétrospective de l'année, documentaire de 26 mn
- 3 – les trophées remis aux marins nominés
- 4 – la révélation du marin de l'année

La soirée 2006 aura réuni environ 650 personnes puisque les trois niveaux du théâtre Edouard VII étaient pleins ! Cadre qui a d'ailleurs été pour beaucoup dans le succès de cette soirée.

Les retours le soir même puis les retombées medias ont démontré la bonne image de cette soirée qui est devenue incontestablement LA soirée de fin d'année de la voile française. A noter également un bon retour de partenaires (ex : Banque Populaire, Adidas, Veolia...).

Côté média, nous avons là aussi une présence lors de la soirée et des retombées accrues essentiellement dues à l'annonce du Marin de l'année qui, après cinq années d'existence, est en train de devenir une référence « institutionnelle ».

Enfin, pour sa deuxième édition, le documentaire « Rétrospective voile » a reçu un accueil très positif.

Le succès de cette soirée est selon nous du à cinq facteurs :

- 1 – elle est désormais inscrite dans la durée, son organisation et sa formule sont rodés
- 2 – nous l'avons préparé bien plus en amont que les autres années avec une réunion bilan dès janvier 2006 ce qui s'est ressenti sur tous les aspects (collecte d'images pour le film, sensibilisation plus précoce, listes d'invités affinées,...)
- 3 – nous avons formalisé des règles pour les Trophées et l'élection du marin de l'année
- 4 – nous avons davantage de moyens
- 5 – nous avons cette année sélectionné un cadre original et raffiné qui a renforcé la valeur de l'événement : le théâtre Edouard VII

Perspectives

Pour l'améliorer plus encore voilà ce qui a été décidé au BE du 11 janvier :

1°) La formule sera inchangée. Toutefois il faut réfléchir dès maintenant au problème de l'animateur car le niveau d'exigence ayant monté nous ne pouvons pas espérer qu'un professionnel joue ce rôle sans rétribution. En outre Bernard Bonneau, très pris à cette période de salon nautique, a expliqué qu'il ne souhaitait plus jouer le rôle de maître de cérémonie.

2°) La volonté est de conserver le même théâtre, ou, en cas d'indisponibilité, un autre lieu du même type. Par contre trois problèmes sont pointés afin de les améliorer : sonorisation du lieu, accueil et placement des invités retardataires une fois que la cérémonie est commencée, dispositif vestiaire insuffisant. Il est proposé d'étudier un signe distinctif pour le personnel FFVoile à l'accueil et organisation.

3°) Le documentaire. Il est décidé de faire confiance au même producteur. Il faut par contre étudier les modalités permettant que le film soit ensuite diffusé partout sans problème de droits musicaux.

4°) les règles pour les trophées et nominations

Le système mis au point pour 2006 sera renouvelé en 2007.

Il est cependant perfectible.

Il est proposé de vérifier s'il ne convient pas de modifier les règles pour les trophées qui ont été cependant jugées globalement bonnes.

Par contre la commission chargée à la fois de dresser la liste correspondant à ces règles, de gérer et décider des exceptions et enfin de nommer des athlètes au titre de marin de l'année doit davantage s'imprégner de son rôle. Il est proposé de l'élargir (notamment à un représentant du département développement) par contre pas de changement dans la règle « les membres du jury n'en font pas partis ». La liste nominative de cette commission devra être complétée pour l'été. Il a en effet été acté que deux réunions de travail de cette commission auront désormais lieu : une en septembre, une juste avant la diffusion de la liste des nominés (fin octobre).

Pas de changement pour les règles d'attribution au titre de marin de l'année. Il est confirmé qu'il n'y a qu'un titre et pas d'accessits (prix spécial ou autre) et que les règles d'attribution restent ouvertes et le jury souverain en la matière (autrement dit on peut de nouveau avoir un marin concourant au nom d'une victoire prestigieuse et un autre pour une performance maritime autre comme, par exemple, le sauvetage réalisé par Sébastien Josse). De même le critère pour être nommé reste objectif : sont nommés ceux ou celles qui, par leur performance, ont une chance d'être marins de l'année. Ne rentre donc pas dans le choix un souci de quota ou de représentativité de chacune des disciplines.

4°) L'importance de cet événement pour la FFVoile et confirmé en conséquence les budgets nécessaires lui seront alloués comme en 2006 mais la recherche d'un partenaire titre est prioritaire.